

ERASMUS +

Présentation du programme Info Day PACE-NET PLUS et HORIZON 2020

04 mars 2014



Qu'est ce qu'Eramus +?

 Programmation 2014-2020 de l'Union Européenne pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport

• Durée: 7 ans

• 34 pays participants

Budget : 15 milliards €

Objectif: 4 millions de personnes en mobilité



Pourquoi un nouveau programme?

- S'inscrire dans la stratégie <u>Europe 2020</u> en matière de croissance, d'emploi et d'innovation
- Encourager la participation de toutes les formes d'organisations actives dans les domaines de l'éducation, l'enseignement supérieur, la formation professionnelle et la jeunesse.
- S'ouvrir sur le reste du monde : possibilité d'associer des partenaires de pays tiers de l'Union européenne à la construction des projets de mobilité et de partenariat stratégique.



Pays participants

Pays participants au programme

(seuls à pouvoir déposer une candidature sur l'action clé 2)

- 28 pays membres de l'UE
- Macédoine
- Islande
- Liechtenstein
- Norvège
- Suisse
- Turquie

Pays partenaires du programme

(ne peuvent pas déposer de candidature mais peuvent être partenaires s'ils apportent une plus value pour le projet)

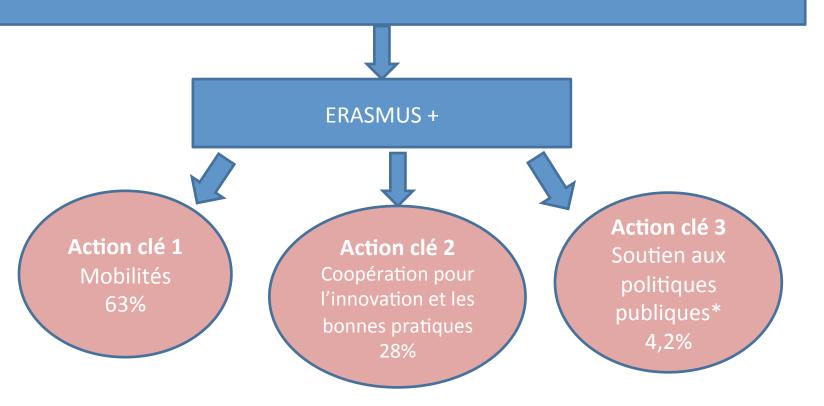
- Pays du voisinage européen
- Balkans occidentaux
- Partenariat oriental
- Partenariat sud-méditerranéen
- Fédération de Russie
- Autres pays tiers
- Région Asie
- Asie centrale
- Amérique Latine
- Zone ACP



Erasmus + 2014-2020 : un seul programme, 3 actions clés

Education et formation tout au long de la vie

Comenius – Erasmus – Grundtvig – Leonardo – Erasmus Mundus – Alfa Edulink





Objectifs et priorités pour l'enseignement supérieur

- Moderniser et internationaliser l'enseignement supérieur (au moins 20% des diplômés de l'ES dans l'UE devraient avoir effectué une période de formation ou d'études à l'étranger/ aujourd'hui autour de 10%)
- Augmenter les niveaux de qualifications pour les diplômés et les chercheurs
- Améliorer la qualité et la pertinence de l'enseignement supérieur grâce à la mobilité et à la coopération transnationale
- Faire le lien entre l'enseignement supérieur, la recherche et les entreprises

Coopérer avec d'autres Organiser la mobilité de Organiser la mobilité de acteurs de l'éducation et ses enseignants et ses étudiants de la formation en Europe personnels et dans le monde **Partenaires** Missions Mobilité d'études stratégiques pour d'enseignement 3-12 mois l'innovation et les 2 jours-2 mois bonnes pratiques Périodes de Mobilité de stage 2-12 formation, stages Alliances de la mois (ouvert aux d'observation jeunes diplômés de connaissance moins d'un an) 2 jours-2 mois Invitation de Coopération avec les Mobilité depuis et représentants pays du voisinage, d'entreprise pour des vers les pays l'Asie, l'AL, L'Afrique, missions partenaires de l'UE la Russie d'enseignement Mission Mise en place de d'enseignement depuis et vers les pays masters conjoints partenaires



Action clé 1 : Mobilités Principales nouveautés

- Une charte unique et un nouveau modèle d'accord interinstitutionnel plus complet et multipartite
- Des mobilités Erasmus depuis et vers les pays partenaires
- 12 mois de mobilité par cycle d'études
- Une plateforme européenne dédiée à la préparation linguistique (ang/fr/all/esp/it): test généralisé et offre de cours en ligne
- Financement de stages pour les jeunes diplômés jusqu'à 1 an après la fin de leur cursus
- Conditions de financement plus avantageuses mais plus encadrées
- Prise en compte du coût de la vie des pays de destination dans la calcul du montant de la bourse



Action clé 1 : Mobilités Financement

- Frais de voyage (de 180€ à 1100€)
- Etudiants : intégré dans l'allocation pour les frais de séjour
- Personnels : une échelle kilométrique répartie en 4 paliers

 Frais de séjour : coût unitaire (taux journalier) en fonction de la destination (3 groupes pays – haut/moyen/bas)

• Organisation de la mobilité : taux dégressif en fonction du nombre de participant



Action clé 2 : Coopération et partenariats pour l'innovation et les bonnes pratiques

Quoi?	Combien?	Pour quoi faire?	Durée -Conditions
Des projets de coopération entre organisations actives dans le domaine de l'éducation, de la formation, de l'enseignement supérieur, de l'éducation des adultes et de la jeunesse	23 000* partenariats pour l'ensemble des secteurs éducatifs Dont 4000* partenariats enseignement supérieur *Données non définitives	Des coopérations sectorielles ou transsectorielles impliquant une grande variété d'acteurs (entreprises, collectivités) Pour mettre en œuvre des pratiques innovantes visant à améliorer la qualité de l'enseignement, à soutenir la modernisation institutionnelle, l'innovation sociale et l'esprit d'entreprise	2-3 ans Minimum: 3 organisations de 3 pays différents Des projets de petite et grande échelle Ouverture aux pays tiers si justifié Mobilités transnationales courtes et longues Portage financier du projet par le
		soutenir la modernisation institutionnelle, l'innovation sociale et	transnationales courtes et longues Portage financier du



Action clé 2 : Alliances de la connaissance

Activités financées :

- Stimulation de l'innovation dans l'enseignement supérieur et les entreprises par le développement de nouvelles méthodes d'étude et d'enseignement
- Soutien aux compétences et aux aptitudes à l'entrepreunariat
- Stimulation des échanges entre l'enseignement supérieur et les entreprises : mobilité structurée, passant par des stages ou des périodes de pratiques professionnelles en entreprise pour les étudiants, les chercheurs, les enseignants et l'implication des membres du personnel des entreprises dans l'enseignement et la recherche



Action clé 2 : Coopération avec des pays tiers

Quoi?	Combien?	Nouveautés par rapport à Erasmus Mundus	Durée - Conditions
Soutien aux pays du voisinage européen Partenariats entre les EES de l'UE et du voisinage méditerranéen, oriental et des Balkans occidentaux (mobilités étudiants + personnels universitaires) Coopération avec l'Asie, l'Afrique, l'Amérique Latine, la Russie et la zone ACP	1000* projets sur 7 ans * Données non définitives	2 types de projet : -Projets conjoints Développement de curricula, modernisation des techniques d'enseignement et de la gouvernance des EES, liens plus étroits avec le monde du travail - Projets structurels Réformes de l'enseignement supérieur au niveau national impliquant les autorités des pays partenaires concernés	 Projets de 2 à 3 ans Minimum 3 établissements de 3 pays participants et 2 établissements de chaque pays partenaire impliqué dans le projet



Action clé 2 : Masters conjoints

Quoi?	Combien?	Nouveautés par rapport à Erasmus Mundus	Durée - Conditions
 Des cursus de masters conjoints Élaborés par des établissements d'enseignement supérieur de l'UE (et hors UE si pertinent) Pour accueillir des étudiants de haut niveau du monde entier (minimum 70% hors UE) Donnant lieu à la délivrance d'un diplôme conjoint double ou multiple 	350 masters* 30 000 bourses* * Données sur 7 ans, non définitives	 Volonté de renforcer la participation des entreprises et des autorités publiques Accent mis sur l'employabilité des diplômes Introduction d'un concept de « catalogue » que les JMD pourront intégrer à l'issue d'une évaluation de qualité Les doctorats conjoints passent dans Actions Marie –Curie 	 Un contrat de 4 ans : 1 an préparatoire et 3 cohortes d'étudiants Financement : un forfait pour les frais de gestion du consortium et 3 cohortes de bourses



Action clé 2 : Financement

Type de coût	Dépenses éligibles
Frais de gestion et de mise en œuvre	Frais de personnel pour la gestion administrative et financière, dépenses de fonctionnement, frais de publication et communication, coopération à distance
Frais de réunions transnationales	Frais de voyage et de séjour pour se rendre à une réunion transnationales chez l'un des partenaires
Production intellectuelle	Frais de personnel mobilisés pour produire des résultats tangibles
Frais de séminaires et conférence	Frais liés à l'organisation de conférences, séminaires, réunions visant à tester, disséminer et valoriser les résultats du projet sur le plan national et européen
Activités d'apprentissage et de formation	Frais de voyage et de séjour des apprenants et des personnels impliqués dans des activités transnationales d'apprentissage et de formation
Frais exceptionnels	Si le projet nécessite des dépenses exceptionnelles non couvertes par les autres types de coût. Les achats courants d'équipement (ex : consommables) ne seront pas éligibles
Besoins spécifiques	Si les besoins spécifiques d'un participant nécessitent des dépenses supplémentaires
Subvention totale	Plafond à 450 000€ par projet et 150 000€ an



Ce qu'il faut retenir pour les EES

- 2 grands fléchages dans le futur budget Erasmus+ : la mobilité et l'enseignement supérieur = beaucoup d'opportunités pour l'ES
- Un accent très fort sur le lien universités –entreprises
- La volonté d'ouvrir la mobilité au reste du monde et à tous les publics de l'ES
- La mobilité des professionnels, une priorité
- Les partenariats stratégiques : un nouvel instrument au service de l'inscription des EES dans les réseaux locaux et internationaux
- La poursuite des programmes de coopération avec le reste du monde



Pour plus d'infos

Site généraliste

www.2e2f.fr

Site des porteurs de projets

http://www.erasmusplus.fr/penelope/index.php

- Date limite dépôt Action clé 1 « Mobilité » : 17/03/2014
- Date limite dépôt Action clé 2 « Partenariats » : 30/04/2014

^{*} Action clé 3 : cet appel vise à impliquer les autorités publiques des pays éligibles, de haut niveau, dans la collecte et l'évaluation de données pertinentes, permettant de soutenir et de surveiller la réforme des politiques en utilisant des méthodes d'évaluation sûres et largement reconnues, fondées sur des essais sur le terrain à grande échelle